

BIBLIOTHÈQUE
DE L'HERBIER BOISSIER



ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Fusionnée avec

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Leverrier en 1864).

Congrès de Toulouse. — 1887.

M. BATTANDIER,

Professeur à l'École de médecine d'Alger.

BATT 66

NOTES CRITIQUES SUR QUELQUES ESPÈCES MÉDITERRANÉENNES.

— Séance du 24 septembre 1887. —

1° *ETHIONEMA THOMASIANUM* J. Gay. *Ann. Sc. nat.*, 3^e série, vol. IV, p. 81 (1845).

Vers la fin de juin 1887, dans une ascension que nous faisons en commun à Lella-Khadidja, pic le plus élevé de la chaîne du Djurdjura, MM. les D^{rs} Chabert, Trabut, Soulié, M. Benoît, préparateur à l'École de médecine, et moi, M. le D^r Chabert trouva au-dessous du sommet, à 2,000 mètres d'altitude environ, dans une grande coulée de pierres calcaires, un *Ethionema* qui nous intrigua vivement. Malgré toutes nos recherches, nous ne pûmes en découvrir que trois pieds. M. le D^r Chabert, à qui sa haute situation dans l'armée laisse peu de loisirs, et qui avait son herbier à Chambéry, voulut bien me confier la détermination de cette plante. Nos échantillons étaient en fruits: je n'ai pu voir ni les pétales ni les étamines, mais la plante était tellement caractérisée par ses grappes compactes subglobuleuses, par ses silicules uniloculaires monospermes, largement ailées, émarginées au sommet et à la base, et par ses graines lisses, que je ne pouvais avoir affaire qu'à *E. Thomasianum* ou à une espèce nouvelle. Nos

fortement laineux : 2^o les achaines un peu plus ventrus et privés d'aigrette. Il l'indique sur le littoral, d'Alger à la frontière du Maroc. Je crois que l'on a confondu sous ce nom de *C. Fontanesi* deux plantes distinctes : celle d'Alger et celle d'Oran. En effet, on trouve communément à Alger, sur les bords de la mer et sur les collines du Sahel, une forme du *C. sphaerocephala* L., à péricline très aranéeux et à feuilles tomenteuses blanchâtres. Cette plante a été distribuée dans les *exciccata* de la Société dauphinoise, n^o 2938, sous le nom de *C. Fontanesi*, avec le visa de M. le Dr Cosson. Ses achaines sont tous munis d'une aigrette et ne diffèrent en rien de ceux du *C. sphaerocephala* avec lequel elle vit. Ces deux plantes sont, d'ailleurs, réunies par tous les intermédiaires possibles. Il y a douze ans que j'examine près d'Alger les plantes de ce groupe : je puis affirmer qu'il n'y a pas à Alger un seul pied à achaines chauves. Dans la région d'Oran, au contraire, on trouve la plante à achaines chauves : mais tous les pieds que j'ai pu voir, soit d'Oran, soit de Mostaganem, où j'en ai examiné beaucoup, soit au jardin botanique du Muséum, à Paris, soit dans les herbiers, avaient le péricline parfaitement glabre. Casin et Anserque, dans leur *Herbier de la flore française*, figurent aussi comme *C. sphaerocephala* une forme à achaines chauves. Quoi qu'il en soit, il est évident que ce caractère existe et qu'il ne s'applique qu'à la plante d'Oran, en Algérie du moins. Si franché qu'il soit, il me semble difficile de baser une espèce sur ce caractère unique. Je crois que l'on pourrait tout au plus faire une sous-espèce de la plante d'Oran, et une forme de celle d'Alger.

Aux environs d'Alger, les *C. sphaerocephala* L. et *aspera* L. se présentent indifféremment avec des feuilles décurrentes ou non décurren-tes. Au Nador de Médéa, on trouve une forme du *Centaurea aspera* dans laquelle la décurrence est telle, sur certains pieds, que la tige est ailée dans toute sa longueur comme dans le *C. napifolia*, tandis qu'elle est faible ou nulle sur d'autres. Dans le *C. sphaerocephala*, les appendices décurren-tes de la base des feuilles, sans être aussi développés, peuvent dépasser 25 millimètres. Entre les pieds à feuilles décurren-tes et ceux à feuilles non décurren-tes, il y a tous les degrés imaginables. Ce caractère de la décurrence des feuilles sur lequel on a basé non seulement des espèces, mais des sections du genre *centaurea*, n'a donc pas de valeur. Je crois bien que le *C. sou-chifolia* L. pourrait être réuni aussi comme variété au *C. sphaerocephala*; toutefois, je n'ai pas assez étudié sur le vif le *C. sou-chifolia*.

4^o CERINTE GYMNANDRA Gasparini. *Rendic. Ac. Sc. nap.*, t. p. 72. — Voilà une excellente espèce que l'on veut absolument aujourd'hui réunir au *C. aspera* Roth, dont elle diffère au moins autant que le

cerisier du prunier ou le poirier du pommier. Les uns, comme Arcan-geli (*Flor. it.*, p. 483), n'y voient qu'une forme à anthères exsertes du *C. aspera*; Caruel le cite à peine. Nyman dans son *Conspectus* et Ball dans le *Spicilegium florae Marocanae* daignent en faire une variété; Reichenbach, qui le figure à peu près, ajoute dans le texte : « *A precedente differt antheris adhesi, ob dentes corollae reflexos, exsertis.* » Seul, M. le Dr Cosson le maintient comme espèce dans le *Catalogue des plantes de Kabylie*, de M. Lotourneux.

Par contre, un certain nombre de botanistes distinguent le *C. aspera* Roth du *C. major* L. Pour moi, j'avoue n'avoir pu distinguer les divers échantillons que j'ai vus sous ces deux noms dans les herbiers, qu'ils vissent d'Espagne, de France ou d'Italie. Dans le *Prodrome*, De Candolle semble décrire sous le nom de *C. aspera* le *C. gym-nandra*. Ce n'est qu'à lui, en effet, que peuvent s'appliquer ces mots : « *Calyceis lobis vix inaequalibus..... corolla duplo longior..... antheris corollam vix superantibus.* »

Le *C. gymnandra* paraît très rare en Europe. L'herbier de Turin n'en contient qu'un très petit spécimen venant de l'île d'Ischia; s'il eût existé en Sicile, Gussone ne l'aurait certainement pas méconnu. En Algérie, au contraire, il est très abondant. Il y occupe deux régions bien distinctes, à savoir : Tout l'Atlas, de la Tunisie au Maroc, et les sables maritimes, de Tunis à Mostaganem. Il manque dans la plaine et dans le Sahel, où il est remplacé par le *C. aspera*, et sur le bord de la mer, de Mostaganem au Maroc, il cède le pas à une troisième espèce dont je donnerai plus loin les caractères. Bien que ces divers *Cerinthe* se mélangent sur les confins de leurs aires respectives, ils ne présentent jamais ni hybrides, ni intermédiaires. Leurs caractères spéci-fiques restent entiers, nets et tranchés. Voici les principaux parmi ces caractères (pl. XVIII) :

C. ASPERA Roth, *C. major* L. (?) Bractées ovoïdes très accrescentes, à la fin cordiformes; calice fructifère à divisions très inégales, la plus externe, large, cordiforme; corolle de 18 millimètres; étamines insé-rées au tiers inférieur de la corolle, filets un peu plus courts que les anthères; anthères incluses, très rarement un peu exsertes; fruits noirs, très gros pour le genre, toujours formés de deux achaines ne présentant aucune trace de suture sur le dos arrondi et fortement gibbeux. La courbe dorsale faisant plus d'un quart de cercle, le fruit semble presque carré. Le bec seul est bilobé.

C. GYMNANDRA Gasparini. Bractées d'abord plus grandes, plus étroites, mais peu accrescentes et à la fin plus petites; calice fructi-fère peu accrescent à divisions linéaires. L'externe un peu plus large, jamais cordiforme; corolle de 30 millimètres un peu contournée en S,

un peu gibbeuse en dessus; étamines insérées vers le tiers supérieur de la corolle, les deux supérieures un peu plus bas que les autres; anthères toujours nettement exsertes quoique brièvement, bien plus longues que leurs filets, fruits cylindriques acuminés, non gibbeux, au moins cinq ou six fois plus petits, grisâtres ou noirâtres, généralement réduits par avortement à une seule graine. Lorsque les deux achaines se sont développés, ils demeurent séparés par un sillon très net sur le dos du fruit.

C. *ORANENSIS* species nova. — Port élevé, plus grêle que les précédents, feuilles et bractées plus petites; bractées arrondies au sommet devenant, en herbier, d'un beau bleu indigo; calice peu accrescent à lobes subégaux, jamais cordiformes; corolle de 16-17 millimètres; étamines insérées au milieu de la corolle à anthères longuement exsertes bien plus longues que les filets; style ne dépassant jamais les anthères, contrairement à ce qui a lieu dans les deux précédents; fruits petits, luisants, élégamment marbrés, ovoïdes, toujours formés de deux achaines, ni gibbeux, ni sillonnés sur le dos. Bord de la mer, à Mostaganem, d'où il s'étend jusqu'au Maroc d'après M. Pomel. — Mars, mai.

Le *C. gymnantra* a toujours la corolle blanche tachée de rouge noirâtre. Les deux autres peuvent avoir cette même couleur, mais la corolle peut devenir jaune. Cette dernière teinte est très habituelle dans le *C. oranensis*. Le *C. aspera* peut devenir d'un jaune pâle uniforme sans taches marquées¹.

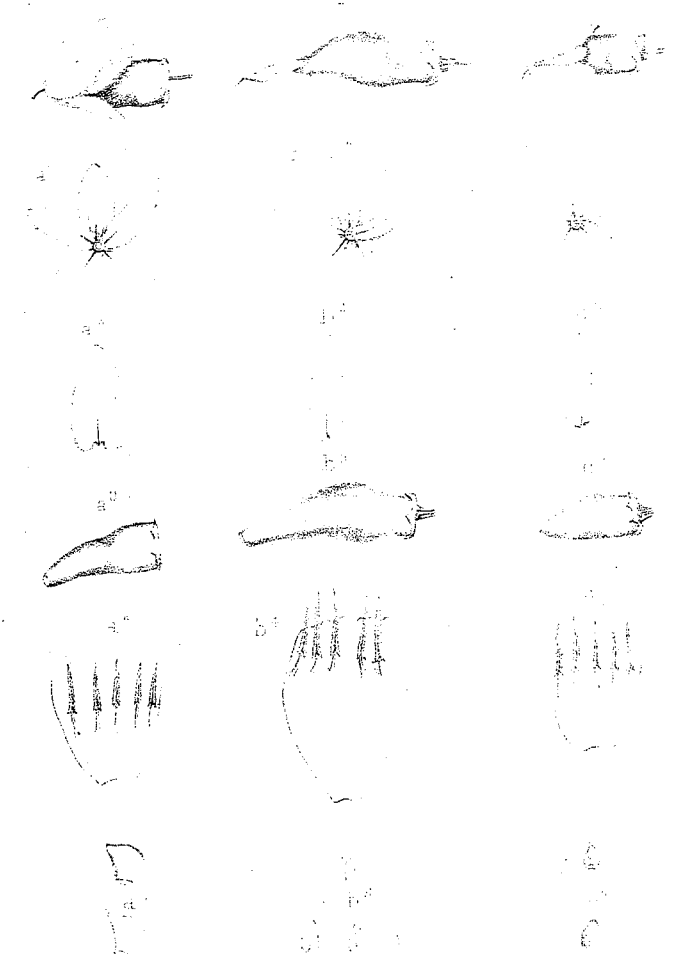
EXPLICATION DE LA PLANCHE XVIII.

- A. *Cerintho aspera* Roth.
 B. *Cerintho gymnantra* Gasparini.
 C. *Cerintho oranensis* species nova.
 a¹, b¹, c¹. Calices fructifères étalés.
 a², b², c². Sépale postérieur accru.
 a³, b³, c³. Corolle dans son port normal.
 a⁴, b⁴, c⁴. Corolle fendue et étalée.
 a⁵. Achaines de *C. aspera* vus de côté.
 b⁵ et c⁵. Achaines des *C. gymnantra* et *oranensis* vus de côté et de dos.

1. Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer ici toute ma reconnaissance à M. le professeur Gibelli, pour l'aimable complaisance qu'il a mise à me communiquer les *Cerintho* de l'herbier royal de Turin.

Arceuthobium

Arceuthobium



Trabut sci

Am. Bonnet & Ponce

BATTANDIER. CERISE DE S. ALONSO